

édito

La parution de ce bulletin municipal a été un peu retardée. Malgré cela, je profite de cette occasion, et les maires délégués, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que le personnel communal, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour cette nouvelle année 2023. 2022 est derrière nous, elle aura été marquée par de nombreux événements pour notre commune. En effet la crise sanitaire s'estompant, les associations ont pu de nouveau organiser leurs diverses manifestations ou moments de convivialité. Notre équipe municipale, qui dans quelques semaines sera à mi-mandat, a pu également renouer avec quelques cérémonies officielles. Le 19 novembre dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir les sapeurs-pompiers du centre de secours de St Hilaire qui sont venus fêter leur patronne la Ste Barbe. En novembre également, le 25, nous avons honoré élus et agents qui ont oeuvré ou oeuvrent au sein de la commune de Grandparigny. C'est le cas entre autres de Messieurs Gérard ESNEU et Gérard LOYER qui ont reçu des mains de Monsieur le Sous-Préfet leur arrêté de maire honoraire, respectivement de Martigny, Parigny et Grandparigny. Un grand merci aux bénévoles des associations de notre commune nouvelle qui ont su se réunir le 2 décembre pour une manifestation très réussie au profit du Téléthon.



Ce début 2023, aura également vu le retour des cérémonies des Vœux maintenues dans nos quatre communes. Ce fut l'occasion pour moi-même et les maires délégués de faire un bilan des réalisations effectuées en 2022 et d'aborder les projets envisagés pour cette année.

Ces projets pour les réaliser, il nous faut voter un budget. Ce sera fait fin mars, mais on sait déjà qu'il sera plus compliqué à établir cette fois-ci. En effet aux conjonctures nationale et internationale peu favorables, s'ajoute l'augmentation du coût des énergies et des matériaux. Il nous faut pourtant continuer à investir, cela fait partie de notre rôle et profite à nos entreprises locales ou très proches.

Mais nous devons rester vigilants, notre objectif étant, comme c'est le cas depuis 15 ans, de ne pas augmenter nos taux d'imposition communaux.

Restons optimistes et espérons que nous pourrions mener à bien les projets envisagés. Entre autres nous allons lancer l'étude de rénovation de l'église de Chèvreville, un gros chantier qui s'étalera sur plusieurs années. Suite à l'audit énergétique effectué sur nos bâtiments communaux, la rénovation des sept logements de l'ancienne école de Martigny va être réalisée et les travaux de réhabilitation du logement de l'ancienne école de Milly viennent de commencer. Un local archives servant de préau pour l'école maternelle devrait également voir le jour derrière la mairie de Parigny. L'étude de rénovation de l'ancien presbytère de Parigny va être engagée, avec des travaux envisagés en 2024. L'esprit de cette opération est de conserver et mettre aux normes la salle de réception du rez-de-chaussée et de créer des salles de réunions à l'étage.

Le travail ne manque pas pour les membres de l'équipe municipale, j'en profite pour les remercier de leur assiduité et de leur soutien. Mais s'il n'y avait que les élus la commune ne fonctionnerait pas et il me faut remercier l'ensemble de notre personnel administratif, technique, services scolaires, cantine et entretien pour leur engagement au service de notre commune et ses 2709 habitants (chiffre officiel INSEE au 01/01/2023).

Le maire, Patrice GARNIER



CONTACT

Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie@grandparigny.fr

Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h

Mercredi 9 h / 12 h

Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gosselin - Martigny

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h 30 / 18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44

Médecins de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

SANTÉ

Cabinet médical

Dr Godier : 02 33 49 10 50

Dr Girois : 02 33 49 11 86

Infirmières : 02 33 49 06 06

Pharmacie : 02 33 49 11 62

Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles

07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles

02 33 79 33 40

Résidence les Quatre Pommiers

06 98 40 06 73

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.

Contactez la mairie

ADMR

Depuis janvier 2022, il n'y a plus de permanence ADMR en mairie de Grandparigny.

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT

02 33 69 32 61 - 17 place Saint-Michel

9 h - 12 h du lundi au vendredi

Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE
ordures
ménagères



Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30

Martigny lundi à partir de 5 h 30

Milly vendredi à partir de 5 h 30

Parigny vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie. En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou dépôts de déchets verts ne doivent être déposés à côté des containers de tri sélectif ou de manière sauvage sous peine de sanction. (délibération du 8 /09/2020)

VIE QUOTIDIENNE

Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

• Un visio accueil

il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

• L'espace numérique

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

• Le territoire Solidarité du Mortainais

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

• Le Centre Médico-Psycho Pédagogique

02 33 69 30 30

• Diverses permanences sur RDV

Enfance jeunesse

◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10

◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10

◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11

◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76

◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15

◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30

◆ Ludothèque 02 33 69 00 96

◆ Médiathèque 02 33 50 75 20

◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

Transports

◆ **Nomad car (Manéo)** c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).

◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).



DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Les Réseaux

Assainissement	02 33 89 18 60
Gaz	0 800 47 33 33
Eau - STGS	09 69 32 69 33
EDF : dépannage	09 72 67 50 50
branchement	09 69 32 18 11

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Non imbriqués

Inutile de les laver

Bien vidés

En vrac dans les colonnes

Quand l'énergie m'est comptée !

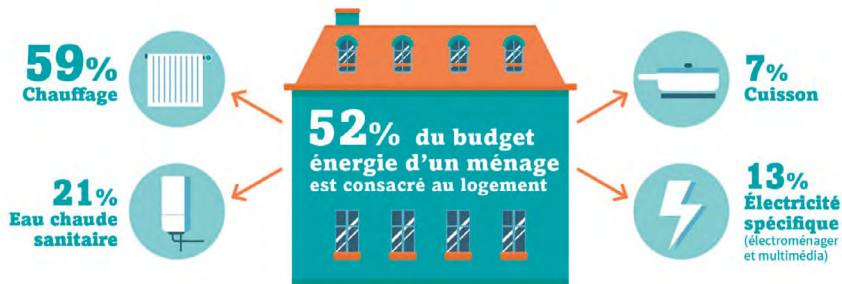
Le budget des ménages consacré à l'énergie reste important et augmente avec la hausse des prix de l'énergie.

Si la rénovation des logements et les meilleures performances des appareils (chaudière, électroménager, éclairage...) favorisent une baisse des consommations pour le chauffage et le froid, l'équipement en appareils électriques et électroniques (appareils connectés, climatiseurs...) et le poids des usages numériques augmentent.

Pour agir sur nos consommations, il faut d'abord connaître les grands postes de dépenses.

Énergie

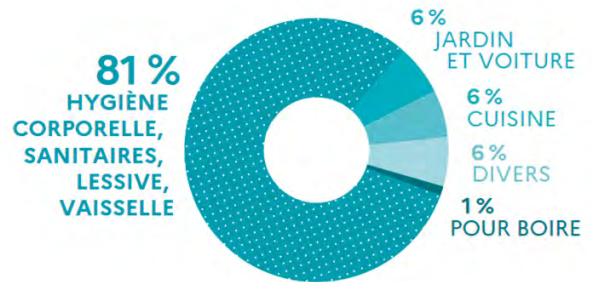
Le logement, 1^{er} poste de consommation d'énergie



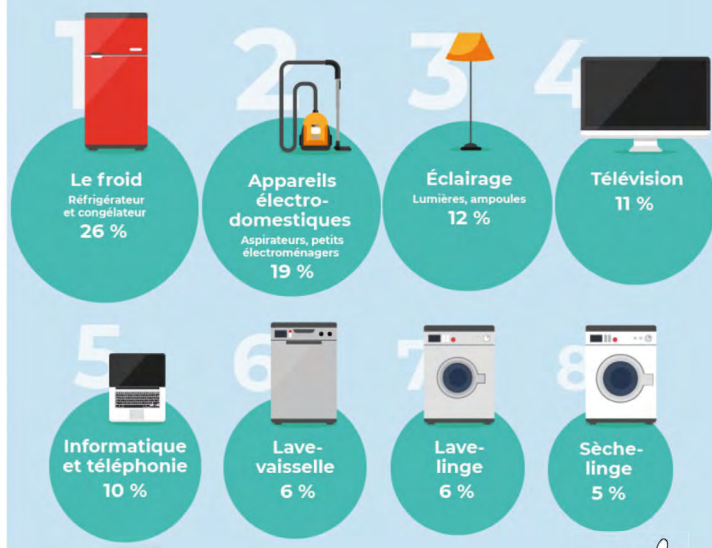
Source : ADEME 2019/2021

Eau potable

Répartition par usage



Quels sont les appareils qui consomment le plus ?



Des gestes simples qui font beaucoup !

- Couvrir les casseroles, **c'est 25 % d'économie** d'électricité ou de gaz consommé.
- Utiliser le programme « éco » du lave-vaisselle, **c'est 45 % d'électricité économisée** par rapport au programme intensif.
- Baisser le chauffage de 1°, **c'est moins 7 % de consommation d'énergie**.
- Fermer les volets la nuit, **c'est jusqu'à moins 60 % de déperdition** de chaleur par les fenêtres.
- Dégivrez régulièrement votre congélateur, plus de 3 mm de couche de givre **c'est 30 % de consommation électrique en plus**.

GARE aux consommations cachées !

- Éteindre complètement nos appareils plutôt que de les laisser en veille, c'est 10 % d'économie.
- Une box allumée en continu consomme autant qu'un petit réfrigérateur en une année !
- Un robinet qui goutte, c'est jusqu'à 5 litres/heure (120 l par jour), une chasse d'eau qui fuit jusqu'à 600 l/jour (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes).

Des petits investissements astucieux !

Un mousseur (ou aérateur)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. **Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50 % mais la pression ne diminue pas !**



< 10 €

Une douchette économe

Avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. **Vous réalisez ainsi jusqu'à 75 % d'économie d'eau.**



de 25 à 45 €

Une multiprise à interrupteur

C'est l'accessoire indispensable pour faire des économies d'électricité. Brancher plusieurs appareils sur une multiprise permet d'éteindre simultanément tous vos équipements en veille. **À la clé : jusqu'à 10 % d'économie sur votre facture d'électricité !**



5 à 15 €

Un wattmètre

Relié à une prise, ce système permet de vérifier la consommation de votre appareil électrique. Il sera ensuite plus facile pour vous de mesurer les économies que vous pouvez réaliser.



20 € environ



Comme toutes les collectivités, la commune de Grandparigny est confrontée à la hausse de prix des différentes énergies. Les prévisions font apparaître pour 2023, une hausse de 280 % de nos tarifs en électricité et de 230 % en gaz.

Tous Éco-responsables !

Grâce aux contrats passés dans le cadre du groupement d'achat avec le SDEM (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche) la commune devrait profiter des mécanismes mis en place par l'État pour réduire notre facture énergétique, mais malgré cela le reste à charge restera important.

Nous avons déjà réalisé des efforts au niveau de l'éclairage public, en effet il faut savoir que sur nos quatre communes, nous avons 500 points lumineux. Depuis plusieurs années, nous avons un programme d'effacement des réseaux et de renouvellement des candélabres. Dernièrement encore une partie de la rue de la Vieille Rivière, la route de l'Argonce, le haut de la rue St Berthevin et le lotissement du Clos de la Jaunière ont été équipés en LED. En 2019, les parkings de la Mairie et de la salle culturelle ont été équipés de luminaires solaires.

Au mois d'octobre, le Conseil Municipal a décidé de modifier les horaires d'éclairage public,

- Sur la commune de Parigny :
coupure de 23 h à 6 h (au lieu de 1 h – 5 h)
- Sur les communes de Chèvreville, Martigny et Milly :
Coupure de 23 h à 7 h (au lieu de 6 h).

Les 1^{ers} résultats
font apparaître
une économie de
20% environ.

Une étude est actuellement réalisée par le SDEM afin de laisser certains points lumineux en fonction dans des lieux bien précis pour une question de sécurité.

Parallèlement à cela en 2021, nous avons fait réaliser un audit énergétique de tous nos bâtiments communaux et les premiers travaux vont s'engager en 2023, d'abord sur certains logements communaux à Martigny (7 logements) et à Milly avec la réfection complète d'un logement (isolation et chauffage).

Nous venons également de signer avec le SDEM une convention en énergie partagée, afin de profiter de leurs conseils en programme d'économie d'énergie.

Mais ces investissements ont un coût, ils s'étaleront dans le temps.

Bien entendu, il est également demandé aux occupants de nos bâtiments publics de veiller à bien éteindre les lumières et baisser la température de chauffage quand les locaux sont inoccupés (Salle des Fêtes, Salle de Sport, Ecole, Mairies...)

Un accompagnement et des aides financières pour vos travaux !

Vous envisagez de faire des travaux dans votre logement, le département de la Manche vous accompagne.



DES CONSEILLERS À VOS CÔTÉS

Missionnés par le Département, les conseillers du CDHAT et de Soliha sont là pour :

- une visite de diagnostic
- des conseils sur les travaux
- des informations sur les aides mobilisables
- une assistance dans le montage des dossiers de demande de subvention

Cet accompagnement est **gratuit** !



LES OBJECTIFS

Mené en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG). Il vise à :

- Participer à la rénovation des logements anciens et vétustes
- Adapter les logements à la perte d'autonomie
- Améliorer la performance énergétique des logements
- Réhabiliter des logements vacants
- Proposer des logements locatifs à loyers modérés



POUR QUELS TRAVAUX ?

DE RÉNOVATION
Électricité, plomberie, gros œuvre, toiture...

D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
Isolation, chauffage, ventilation, menuiserie...

D'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE
Aménagements de salle de bain, ascenseur, monte escalier...



QUELLES AIDES ?

Des aides financières pouvant atteindre 60 % du montant des travaux

À noter ! Elles sont cumulables avec l'éco-prêt à taux 0, les chèques éco-énergie de la Région Normandie ou encore les aides des Caisses de retraite.



Attention !

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

DES PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Renseignez-vous

02 33 75 64 24

contact@pigmanche.fr



CDHAT

SOLIHA

avec



France Rénov'



POUR QUI ?

- Propriétaire occupant (résidence principale), sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement loué ou vacant pratiquant des loyers modérés



QUELLES CONDITIONS ?

- Être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans
- Faire réaliser les travaux par des professionnels

TRAVAUX

• VOIRIE

Dans le cadre des travaux de réfection des revêtements de voirie de la commune, une consultation en procédure adaptée a été effectuée. Après analyse par l'Agence Technique Départementale du Sud-Manche ayant réalisé l'étude d'assistance technique, l'offre retenue est celle de la société Pigeon TP Normandie pour un montant de 186 215 € TTC.

• MILLY : RENOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

- Logement sis 26, route Arthur Legrand

Après une consultation, les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont :

- Isolation extérieure : SAS Durand : 26 895 €*
 - Menuiseries : SAS Crochet : 21 299 €*
 - Plomberie : SARL Thierry Cahu : 24 450 €*
 - Electricité : SARL Thierry Cahu : 8 384 €*
 - Peinture : Entreprise Deco'styl : 16 069 €*

* Prix TTC

- Logement sis 14, route du Coquerel (ancien presbytère) :

Rénovation de la salle de bain avec remplacement de la baignoire par une douche, faïence et rafraîchissement des peintures de l'ensemble du logement. La SARL Cahu, les entreprises Roblin Jérémy et Vigneron Teddy réaliseront ces travaux pour un montant total de 18 073 € TTC.

• PARIGNY : ECLAIRAGE EXTERIEUR DE L'EGLISE

Depuis de nombreuses années, l'éclairage extérieur de l'église de Parigny ne fonctionne plus.

L'entreprise STE, spécialisée dans ce domaine avec mise en valeur du patrimoine a installé des projecteurs leds pour un montant de 14 016 € TTC.

INVESTISSEMENT

- Acquisition d'une nouvelle laveuse de sol pour l'entretien du sol de la salle de sport pour un montant de 12 267 € TTC.
- Acquisition d'un nouveau broyeur pour le nettoyage des bas-côtés des routes communales pour un montant de 12 054 € TTC auprès de l'entreprise Crochet Motoculture, mieux-disante.
- Acquisition d'une saleuse auprès de l'entreprise Mécagil Lebon, mieux-disante, pour un montant de 11 410 € TTC. Cette dernière permettra de diminuer la consommation de sel de déneigement et de préserver l'environnement.

RUE SAINT-BERTHEVIN

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale 2022-2028, le Conseil Départemental de la Manche, de par le Fonds d'Investissement Rural (FIR), souhaite accompagner les projets d'équipements locaux des communes. Ainsi, le dossier « aménagement de la rue Saint Berthevin » a été inscrit afin d'obtenir une aide de 100 000 €.

ÉDUCATION

• Tarifs Cantine

Pour l'année 2022 - 2023 le prix des repas cantine est fixé à

- 3,05 € le repas enfant
- 6,40 € le repas adulte

Le coût de revient d'un repas (personnel, charges, denrées) en 2021 était de 7,87 €.

• Participation aux charges de fonctionnement des écoles

En 2021, le coût de revient d'un élève est de 920 € (personnel, matériel pédagogique, énergie).

Sur un effectif de 168 élèves, 51 sont domiciliés hors commune, 35 avec dérogation (remboursement de 32 200 €) et 16 sans dérogation.

43 élèves sont scolarisés à l'extérieur pour un coût de 36 698 €.

VIE COMMUNALE

• Consommation d'énergie

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts de l'énergie, une convention a été signée avec le SDEM (Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche) pour un accompagnement et un suivi énergétique du patrimoine des collectivités. Ce service mutualisé est facturé 5 286 € / sur 3 ans.

L'amplitude de l'éclairage public est réduite sur les communes.

Ainsi sur les communes de Chèvreville, Martigny et Milly, il n'y a plus d'éclairage entre 23 h et 7 h et sur la commune de Parigny, la coupure est de 23 h à 6 h.

• Animaux en divagation

Une convention avec l'association Passerelle a été signée afin de recueillir les animaux en divagation récupérés par les services techniques de la commune. Cette convention prévoit une participation financière de 0,49 € par habitant soit 1 340 € pour l'année 2022.

**Au cours de l'année 2022,
le Conseil Municipal s'est réuni 7 fois.**



TRAVAUX 2022

Martigny

Les travaux au sein du cimetière de Martigny permettant l'accessibilité sont terminés.



Un enrobé a été réalisé dans les allées principales et les allées secondaires ont été recouvertes en matériaux perméables (dalles alvéolaires et gravillons).



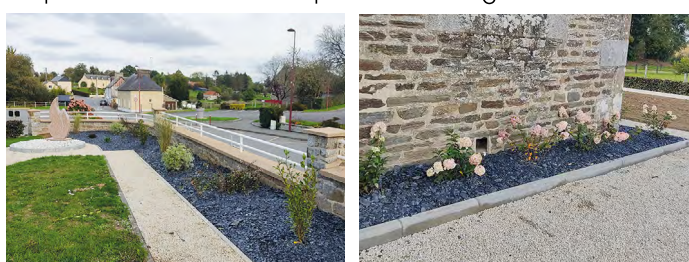
Montant des travaux (TTC) :	147 455 €
Subvention (DETR, FSCR) :	45 555 €
Récupération TVA :	23 087 €
Reste à charge commune :	78 813 €



Le parvis de l'église a été recouvert avec des pavés.



De nouveaux espaces verts, notamment au niveau de l'espace cinéraire et sur le pourtour de l'église ont été créés.



Réfection de l'enrobé du terrain de tennis et rénovation de la salle des associations.

Chèvreville

Création d'un accès à la parcelle au lieu-dit « Le Tremblay », route de la Maraisière.



Coût : 13 368 € TTC



TRAVAUX 2022

Milly

Réaménagement de la salle des associations

La salle des associations a été réaménagée afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Quelques travaux de rénovation ont également été réalisés :

- Réfection de la toiture et renforcement de l'isolation.
- Remplacement de l'éclairage par des leds.
- Nouvelle chaudière à condensation.
- Réfection des peintures.

Montant des travaux (TTC) :	64 550 €
Subvention (DETR) :	9 000 €
Récupération TVA :	10 106 €
Reste à charge commune :	45 443 €



Parigny

Ateliers municipaux



Les travaux sont en cours de finition. Le réseau d'eau pluviale et l'enrobé de la cour sont prévus très prochainement et la réception des travaux en février.

Route de Pied d'Argent

Afin de sécuriser cette voie, 2 plateaux surélevés ont été aménagés et la vitesse réduite à 30 km/h.



Lotissement Les Cytises

En plus des 7 parcelles déjà vendues, les 3 premiers logements Manche Habitat sur les 6 prévus, sont en cours de construction. Il s'agit de 2 T3 plein pied et de 1 T4 à étage, dont la livraison est prévue en automne.

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès de Manche Habitat : www.demande-logement-social.gouv.fr ou à retirer en mairie.

ACTUALITÉS COMMERCIALES



Romain Veillard

Installé sur la commune de Chèvreville, Romain Veillard a créé son entreprise en septembre dernier avec une mission bien précise : « démocratiser le courtage en assurance dans les petites villes et villages et de mettre la réalité sur des paroles. Le courtage en assurance permet de diminuer ses cotisations d'assurances en interrogeant différentes compagnies d'assurances partenaires et donc faire des économies chaque mois. La part des assurances dans les dépenses des ménages devient de plus en plus importante, je trouvais donc primordial de faire connaître cette possibilité où elle n'est pas connue".

06 76 64 89 77 - rvc-assurance.fr

La Quent'inn

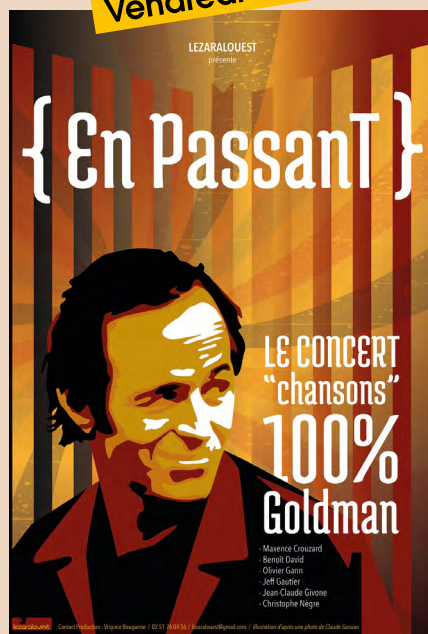
M. et Mme Guillas sont les nouveaux propriétaires du bar - restaurant de Parigny (anciennement la p'tite marmite), situé 3 rue Saint-Berthevin. Originaires de la région, ces gérants connaissent bien ce domaine dans lequel ils oeuvrent depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, dans ce nouveau cadre, ils proposent une cuisine traditionnelle, du lundi au vendredi midi, avec une formule ouvrière et son buffet dehors d'oeuvre. Plus tard, ils souhaitent proposer une carte plus diversifiée notamment avec une partie crêperie. Au printemps, les convives pourront également profiter de la nouvelle terrasse.



COMMISSION SOCIO-CULTURELLE

Réservez d'ores et déjà votre date !

Vendredi 20 octobre



20 h 30
salle culturelle de Parigny

Quelques musiciens de Jean-Jacques Goldman s'associent pour vous proposer un spectacle

100% Goldman

retracant la grande période Pop Rock des années 80-90, « **Encore un matin, Envole moi, Quand la musique est bonne, Je te donne...** » de nombreux titres inoubliables vous feront rêver. 1 h 30 de show époustouflant où vous vibrerez au « Son » de Goldman.

Pour cette seconde édition, c'est le patrimoine de Milly qui sera mis sous les projecteurs. Une balade nocturne sera organisée sur la commune au cours de laquelle vous pourrez découvrir entre autres l'église, le château et son parc sous un éclairage original.

Vendredi 12 mai



manche.fr

manche.fr

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

L'équipe éducative accueille 175 élèves répartis en 7 classes

Karine, Lydia et Céline

3 ATSEM également présentes au quotidien pour accompagner les institutrices des classes maternelles.



L'École

Accueil péri-scolaire



Midi et soir, ainsi que le mercredi, les animateurs de l'OC2S encadrent les enfants et leur proposent des jeux sportifs et ludiques, mais également un accompagnement pour les devoirs.



Anita, Aline, Martine, Isabelle, Mélanie, Laurence et Amandine (médaillon)

s'activent chaque jour pour préparer les 150 repas, accompagner les tout petits et effectuer l'entretien des bâtiments communaux par la suite.

Graines de Champions !

Les élèves de CM2 ont participé le vendredi 18 octobre au cross du collège Jules Verne. Parmi eux, certains ont remporté une médaille.



Il n'y a pas de Noël sans la venue du Père Noël ! Comme chaque année, il est passé dans chaque classe rencontrer les élèves et leur remettre des cadeaux et des friandises.



Noël à l'école !

Les élèves ont pu assister également à un spectacle de magie.



OBTENTION DU LABEL GÉNÉRATION 2024

Délivré par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, le Label Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Ainsi dans le cadre de l'Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP), des enseignants de l'école de Parigny s'engagent et organisent des rencontres avec d'autres établissements scolaires et avec le soutien d'animateurs ou de clubs sportifs.

Le mercredi 9 novembre, 18 des 24 élèves inscrits à l'U.S.E.P ont retrouvé des élèves des écoles de Juvigny et Beauséjour au gymnase de Juvigny-le-Tertre afin de participer à une journée de sensibilisation au handicap. Les enfants ont été répartis en 3 groupes et ont pu évoluer sur 3 ateliers différents.

Ainsi ils se sont retrouvés en situation de handicap visuel ou moteur et devaient se déplacer à l'aide des camarades, du toucher ou de la voix. Ils ont aussi pris conscience des difficultés à appréhender les obstacles quotidiens des malvoyants et lors des déplacements en fauteuil. Les enfants ont participé activement à ces ateliers, ils ont expérimenté le maniement des deux types de fauteuils (fauteuils sportifs et de ville) et ils ont compris beaucoup de choses sur le handicap. C'était très enrichissant !

D'autres projets sportifs sont prévus : en janvier 2023 les élèves de grande section / CP et CE1 s'initieront au handball.

En mai 2023, les élèves participeront avec le club d'escalade de Mortain à une via ferrata et des projets pour l'année scolaire 2023 / 2024 sont également prévus. Par ailleurs, la présence d'intervenants permettra d'échanger sur les valeurs de l'olympisme et du paralympisme au cours de ces 2 années.



Réfection et aménagement de la cour!

Pendant les vacances d'été, les deux arbres dans la cour d'école ont été abattus pour des raisons de sécurité. Pour pallier à l'absence d'ombre que ces derniers apportaient, des voiles d'ombrage seront installées dans la cour d'école au printemps.

" Ce n'est qu'avec le passé
qu'on fait l'avenir."

Anatole France

14 18

Commémorations 11 NOVEMBRE



Chèvreville



Milly

« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes, La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. »

**11 novembre 1918
il est 11 heures,
c'est l'Armistice**



Parigny

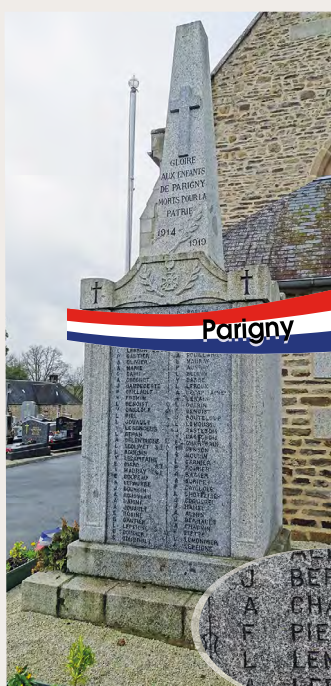


Martigny

Extrait du message adressé par Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire en hommage aux Morts pour la France.

Soldat reconnu !

Ces cérémonies d'hommage sont aussi l'occasion d'honorer les soldats victimes d'erreurs administratives durant les périodes de conflits. Ainsi, ce 11 novembre, le nom de Félix Piette, né en 1881 à Louvigné-du-Désert, a été inscrit sur le monument aux morts de cette commune. Ce jeune soldat, domicilié à Parigny, est mort pour la France le 25 juillet 1915, dans la Marne. La transcription de son décès n'a pas été réceptionnée en mairie de Louvigné-du-Désert. Son nom ne figurait pas sur le monument aux morts de Louvigné-du-Désert et c'est son arrière-neveu qui, après quelques recherches et démarches, a fait honorer sa mémoire. Le nom de Félix Piette est donc maintenant inscrit sur les monuments aux morts de chacune des communes, c'est une possibilité que la loi autorise.



Parigny



Louvigné-du-Désert



Monsieur Patrice Garnier, Maire de Grandparigny et Monsieur Louis Privat, Président des anciens combattants de Parigny ont participé à cette cérémonie.

CÉRÉMONIES



Sainte Barbe

« L'activité opérationnelle n'est que la face visible de notre mission de service public. Derrière se cachent de nombreuses heures d'astreintes, de disponibilité, consacrées à la formation, à la planification opérationnelle et la logistique. Autant d'activités qui génèrent de véritables sacrifices personnels. L'engagement est aussi celui des proches qui contribuent indirectement au système de sécurité civile, d'un travail et des sacrifices faits tout au long de l'année. »

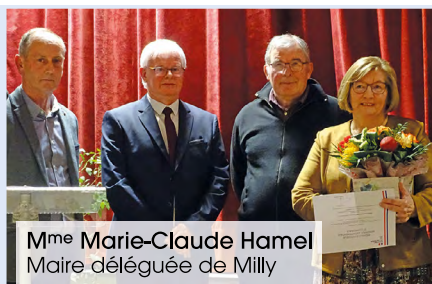
Le 19 novembre avait lieu la Sainte Barbe sur la commune de Parigny. Cette cérémonie a débuté par une revue des troupes puis les remises des galons et récompenses. S'en est suivi un défilé motorisé puis un office religieux animé par la fanfare Landellaise et un recueillement au monument aux Morts.

Le Lieutenant Philippe Leclerre, chef du centre de secours de Saint-Hilaire-du-Harcouët a déclaré que 2022 est marqué par une activité opérationnelle en hausse notamment en raison des différentes vagues de chaleurs estivales, 45 sapeurs-pompiers répondent présents dont 14 femmes. Les actions auprès des établissements scolaires dans la formation des jeunes sapeurs-pompiers ou aux premiers secours sont positives.



M^{me} Anita Boudant
secrétaire générale

Médaille
d'Honneur
OR
35 ans



M^{me} Marie-Claude Hamel
Maire déléguée de Milly

Médaille
d'Honneur
ARGENT
20 ans

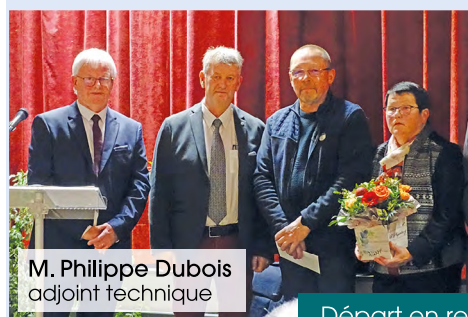


M^{me} Valérie Hamel
conseillère municipale



M. Patrice Garnier
Maire de Grandparigny

Vendredi 25 novembre, une cérémonie a eu lieu à la salle communale de Milly afin d'honorer élus et agents, qui ont œuvré ou œuvrent au sein de la commune de Grandparigny. Leurs investissements ont été récompensés par la remise de médailles, en présence de Messieurs le Sous-Préfet, le Député, le Sénateur, l'Attaché Parlementaire et les Conseillers Départementaux.



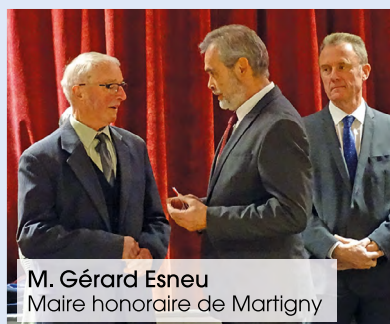
M. Philippe Dubois
adjoint technique

Départ en retraite



M. Daniel Laisné
adjoint technique

Remise de Médailles



M. Gérard Esneu
Maire honoraire de Martigny

Honorariat



M. Gérard Loyer
Maire honoraire de Parigny

RETOUR EN IMAGES

Balade, Musique et Patrimoine
le Téléthon, voici les événements que la Commission

Socio- Culturelle a pu organiser à nouveau, après 2 ans de conditions sanitaires incertaines.

Ainsi le dimanche 18 septembre, le public a déambulé sur la commune de Parigny afin d'aller découvrir ou redécouvrir des artistes, des univers musicaux et des ambiances hétéroclites.

Tout d'abord c'est au sein de l'église que Cloé Breillot en duo avec le guitariste Pierrick Hardy nous a transporté pendant une heure, grâce à l'interprétation de fados.

Puis le public s'est laissé guider vers la cour du château pour aller applaudir, sous le soleil, la chorale du Lude.



Balade Musique Patrimoine

Cette journée s'est clôturée au sein de la salle culturelle par un concert de jazz avec le groupe « Ça Jazz » de l'association « en Coulisses ».



Téléthon 2022

La **COULEUR**, c'était le thème de cette nouvelle édition. Cette année, toutes les associations de la commune de Grandparigny ont été sollicitées et beaucoup ont répondu présentes. Ainsi autour de stands multicolores, les convives ont pu relever des défis sportifs ou acheter des crêpes, du vin chaud, des bonbons, des préparations culinaires, mais aussi des compositions florales et des objets conçus par les enfants. En début d'après-midi, une randonnée pédestre était organisée puis les sapeurs pompiers ont encadré les petits héros au cours d'un parcours. Enfin des prestations de danse country et de batucada ont clôturé cette manifestation. Grâce à la mobilisation de chacun (bénévoles, participants, partenaires), un don de 2 143 € a été remis à l'association de St Brice de Landelles, « Les Amis du Téléthon » au profit de l'AMF Téléthon.



Rendez-vous en 2023 !

RETOUR EN IMAGES



Exposition

L'association Vie Culture et Tradition Normande a profité de la journée du patrimoine pour organiser une exposition sur l'école et la mairie des années 50. Ces mises en scène ont eu lieu dans les anciennes écuries du château de Parigny.

Soirée Cabaret



L'association Parigny s'Anime a su encore une fois satisfaire ses convives lors de la soirée repas cabaret du 1^{er} octobre. Chacun a pu se divertir grâce à l'humoriste Yann Jamet et au chanteur Anthony Fraysse.

**Rendez-vous pris
le 7 octobre 2023**

Inauguration

L'inauguration du Bourg de Chèvreville a eu lieu le samedi 24 septembre 2022 en présence de Monsieur Le Sous-Préfet, des parlementaires, des élus accompagnés d'une centaine d'habitants.

Monsieur Gilbert Daniel, Maire de la commune déléguée de Chèvreville, accompagné de Patrice Garnier, Maire de Grandparigny, a retracé l'histoire de l'ensemble des travaux pour la sécurisation et l'embellissement avec un fort accent sur les espaces verts et la végétalisation des parkings.

L'investissement de 941 000 €, subventionné à hauteur de 40%, a démontré que notre commune déléguée a pleinement profité de la Commune nouvelle de Grandparigny.



Grandparigny,
des instants
conviviaux
pour tous !

RETOUR EN IMAGES



Parigny, dimanche 9 octobre



Milly, dimanche 16 octobre

Repas du CCAS

Les communes de Grandparigny ont organisé successivement leur repas CCAS et mis à l'honneur leurs doyens. La convivialité est toujours de mise. Les maires de Milly et de Parigny ont proposé à leurs convives, un repas-spectacle animé par Aurore Baker. Les élus des communes de Martigny et Chèvreville ont sollicité leurs anciens, pour interpréter quelques chansons connues de tous.



Martigny, dimanche 23 octobre



Chèvreville, dimanche 20 novembre

Atelier Peinture



Pendant les vacances de Noël, un groupe d'enfants de Milly a participé à un atelier peinture, à l'initiative de Madame du Hamel de Milly. Ces illustrations ont ensuite rejoint la crèche de Noël, qu'elle a confectionné avec l'aide de quelques habitants de la commune. Cet après-midi convivial s'est clôturé par un goûter.

RETOUR EN IMAGES

Martigny



Vendredi 6 janvier, Le Maire délégué, Yves Piel a accueilli la population de Martigny pour la cérémonie des voeux 2023.

L'un des principaux travaux de l'année 2022 fut la rénovation des allées du cimetière et pour 2023, bon nombre de projets ont déjà débuté : la rénovation des logements de l'ancienne école avec notamment la réfection de l'isolation thermique.

Monsieur Yves Piel renouvelle ses remerciements à l'équipe des agents techniques pour l'entretien et le fleurissement ainsi qu'aux associations et aux bénévoles pour leurs investissements à la vie de la commune. Cette soirée fut aussi l'occasion de partager la traditionnelle galette des rois.

« Plus que jamais, cette crise planétaire nous a enseigné collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien »

Parigny



C'est le mercredi 11 janvier que Monsieur Patrice Garnier a convié les élus de Grandparigny, les agents de la commune, les associations, les responsables d'entreprises ou d'organismes locaux.

Ce mi-mandat est l'occasion d'établir un bilan sur l'investissement difficile des divers acteurs en raison du Covid, de démontrer que malgré cela la vie de la commune a continué et que de nombreux projets ont abouti : l'aménagement du haut de la rue Saint-Berthevin, la réfection de la voirie et de l'éclairage du lotissement du Clos de la Jaunière, des aménagements de plateaux surélevés.

En 2023, la commune sera confrontée, comme chacun, à l'augmentation du tarif des énergies. Des actions et des audits sont déjà en cours afin de mieux maîtriser ces dépenses. La réduction des heures de l'éclairage public mise en place début octobre traduit déjà une économie de 20 % environ.

Parigny est aussi dotée de nombreuses associations qui participent à la vie de la commune en organisant des manifestations diverses conviviales et sportives. L'école de Parigny et ses 175 élèves reste dynamique grâce à l'association de parents d'élèves mais aussi à l'ensemble du corps enseignant et des animateurs de l'OC2S. La cour des petits sera dotée au printemps de voiles d'ombrage pour compenser l'abattage des arbres, abattage effectué pour des raisons de sécurité.

Milly

Samedi 7 janvier, Marie-Claude Hamel, Maire déléguée de Milly s'est réjouie de pouvoir souhaiter, à ses administrés, tous ses meilleurs voeux.

Elle relate les travaux de la salle des associations pour l'accessibilité qui se terminent ainsi que les travaux de rafraîchissement du logement de l'ancien presbytère.

En 2023, le logement de l'ancienne école sera rénové et le programme de voirie se poursuit. Madame Hamel félicite aussi l'ensemble des présidents et bénévoles des associations qui oeuvrent pour animer la commune (concours de belote, thés dansant, repas...) Elle remémore aussi le travail des résidents du foyer des Hirondelles de Parigny à l'occasion de leur projet villenaine.



Cérémonies des voeux

Chèvreville

Monsieur Gilbert Daniel a clôturé les voeux sur la commune de Grandparigny le samedi 14 janvier.

Comme chaque année, la population était au rendez-vous. Le Maire délégué a rappelé les événements de l'année : l'inauguration du bourg, les animations du comité des fêtes (course cycliste, randonnées, repas) et des associations, les travaux de voirie et a mis en valeur le fleurissement réalisé par les agents techniques de la commune.

Les futurs gros chantiers sur la commune seront l'aménagement du cimetière et la restauration de l'église. Une étude est lancée pour cette dernière car,

« il s'agit avant tout d'une réflexion qu'il faudra programmer sur plusieurs années et en connaître la faisabilité ».



Dispositif ARGENT DE POCHE

Il concerne les jeunes de Grandparigny ayant entre 16 à 18 ans non révolus. Moyennant une indemnisation totale de 60 €, chaque jeune effectue un des 10 chantiers proposés. Ces chantiers, de 4 matinées de 3 h, concernent des travaux au niveau des espaces verts, des salles communales ou à l'école et se dérouleront au cours des vacances scolaires d'avril, juillet, août et octobre. Les dossiers de candidature sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la mairie www.grandparigny.fr et sont à retourner au plus tard, pour le 25 mars 2023.



Inscription sur les listes électorales

Il n'est pas nécessaire d'attendre les prochaines élections pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez le faire à présent soit :

- en mairie, muni de votre carte d'identité et de votre attestation de domicile de moins de 3 mois
- sur internet : service-public.fr

Le recensement militaire

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

- ◆ **Protégez votre domicile par un système de fermeture fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.**
- ◆ **N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant d'ouvrir.**
- ◆ **Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).**
- ◆ **Evitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.**
- ◆ **Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.**
- ◆ **Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.**
- ◆ **Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.**
- ◆ **Signalez tout fait suspect.**

Pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

fib
optique

Le réseau Manche Fibre est ouvert à de nombreux opérateurs, tant pour les particuliers que pour les professionnels. Pour plus d'information et tester votre éligibilité, vous pouvez consulter le site manche-fibre.fr

MancheFibre
by **altitude Infra.**

L'ADSL S'EN VA BIENTÔT, LA FIBRE EST DÉJÀ LÀ !

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR PASSER À LA FIBRE...

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations Sportives

- 👉 **Tennis Club**
Président :
M. Yannick Stéphan 02 33 59 94 26
cours jeunes et adultes
- 👉 **Raquette St Hilaire Parigny (RSH-ASP)**
Président :
M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21
- 👉 **Gym Détente**
Présidente :
Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41
Cours tous les lundis à 16 h 30
et les mercredis à 20 h
salle culturelle de Parigny
- 👉 **Parigny Country Parignyt**
Présidente :
Mme M.Christine Geslin 06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18 h 30
salle culturelle de Parigny

Loisirs et animations

- 👉 **Commune de Grandparigny**
 - Pierres en lumière à Milly : 12 mai
- 👉 **Parigny s'Anime**
Président :
M. Michel Malvat 02 33 49 50 56
 - Salon des Vins, de la Gastronomie et de l'Artisanat :
13 et 14 mai
 - Course cycliste : 13 mai
- 👉 **Arts et Loisirs Chèvreville**
Président :
M. René Vaudou 02 33 49 43 51
 - Concours de belote : 15 mars et 12 avril à Milly
- 👉 **Chœur Floral Parigny**
Présidente :
Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25
Cours à 20 h. le jeudi, tous les 15 jours
- 👉 **Comité des fêtes Chèvreville**
Président :
M Loïc Veillard 06 06 53 58 65
- 👉 **Union Parignaise**
Président :
M. David Laisné 06 83 84 44 70

Séniors

- 👉 **Club de l'Amitié Milly**
Président :
M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
 - Concours de belote :
15 février et 7 juin
- 👉 **Club 3^e âge Martigny**
Présidente :
Mme Monique Piel 02 33 48 05 45
 - Repas : 12 mars
- 👉 **Club de l'Age d'Or Parigny**
Présidente :
Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78
Jeux de carte et marche
tous les 2^e et 4^e mardi du mois
 - Concours de belote : 25 avril

Jeunesse

- 👉 **APE Parigny**
Co-Présidentes :
Mme Christine Mitaine 06 22 89 54 82
Mme Aurélie Gautier 06 60 86 73 58
 - Repas : 18 mars
 - Fête de l'école : 9 juin

Anciens Combattants

- 👉 **UNC AFN SF Martigny**
Président :
M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44
 - Repas : 30 avril
- 👉 **UNC AFN SF Milly**
Président :
M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
 - Repas : 23 avril
- 👉 **UNC AFN SF Parigny**
Président :
M. Roland Chaduc 02 33 49 82 85

Il était une fois...

Auparavant chaque paroisse possédait son église et l'origine de leur nom est dû le plus souvent au culte que les paroissiens vouaient à un Saint. Ainsi, l'église de Milly est alors sous le patronage de Saint Pierre, celle de Martigny de Saint Martin. Le nom Notre-Dame, des églises de Chèvreville et de Parigny, désigne la Vierge Marie. « Il était une fois » aborde l'histoire de nos églises : leurs origines, leurs évolutions au cours des siècles et leurs richesses. Ce semestre sera consacré à celles de Chèvreville et de Martigny.

l'église Notre-Dame de Chèvreville

Selon des textes anciens, il apparaît que la paroisse remonte au XIII^e siècle mais l'église actuelle fut agrandie, rénoverée et modernisée sur les fondations d'une ancienne chapelle appartenant à la famille de Saint-Germain, Seigneurs de Parigny puis de Chèvreville par héritage. De cet édifice, il reste quelques vestiges : l'accolade de la porte sertie dans un cadre rectangulaire avec écoinçons armorié (XVI^e siècle) et une fenêtre également en accolade que surmonte un écu renversé. Le mobilier le plus ancien date du 17^e siècle.



Façade de l'ancienne chapelle



La confirmation

Devenue trop petite pour la population, des travaux de reconstruction et d'agrandissement sont entrepris. Ainsi, le chœur a été rebâti en 1754 (cette date est inscrite sur une fenêtre du côté sud) mais fut dépouillé pendant la période révolutionnaire. L'état de l'église devient très précaire. Pour gérer les biens de l'église dès 1808 une gestion plus stricte est mise en place. Divers projets sont alors créés pour récolter des fonds : location des bancs, vente des produits des terres, dons de la bourgeoisie (famille de Lorgeril notamment), subventions du conseil municipal et les paroissiens oeuvrent en fournissant le bois, la pierre et la main d'oeuvre. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que l'église est totalement rénoverée par l'architecte Nicolas Théberge d'Avranches. La façade principale, présentant un caractère, fut déposée, et les pierres numérotées. Elle sera réédifiée après le prolongement de la nef en 1853. La sacristie a été rénoverée et agrandie en 1822. A l'intérieur du porche se trouvent deux dalles funéraires en granit sculptées où sont inhumés 2 prêtres.

Le baptême

Mais la seconde guerre mondiale n'épargne pas l'église. Des vitraux ont dû être remplacés. Les cloches, fondées en 1834 furent électrifiées en 1953. Cette même année la commune et les familles Goupil- Alexandre et Dupont-Brou offrent 2 vitraux représentant « le baptême » et la confirmation» visibles dans le transept. Ce n'est qu'en 1979 qu'on y installe le chauffage puis les travaux se poursuivent avec la réfection de la toiture du clocher en 1986. On y pose à cette même date le coq en cuivre.



l'église Saint-Martin de Martigny

L'église originelle de Martigny était située au lieu-dit la Lairie, à environ 1 km du bourg. Elle fut détruite sans doute lors de l'invasion des Normands. L'église paroissiale actuelle date de la fin du moyen-âge et du XVI^e siècle. Elle était, à l'origine, l'ancienne chapelle du château, là où se situe le chœur actuel. La famille des Gosselin a rénoveré le chœur en 1549, date mentionnée sur l'une des poutres et a fait poser l'élément le plus remarquable de ce lieu de culte, la verrière, encadrée dans la croisée ogivale du chœur. Cette chapelle fut prolongée par une nef plus étroite que le chœur,

construite et financée par les habitants. En raison de sa vétusté, de grands travaux de rénovation ont été entrepris en 1827 et en 1834.



En plus de son vitrail, cette église recèle bien d'autres curiosités :

- La partie au-dessus de l'autel décorée en arabesque,
- La vierge à l'enfant, statue en bois de la fin XVI^e, début XVII^e
- 2 statues en plâtre du XIX^e siècle représentant les patrons de la commune : Saint Roch et son chien et Saint Martin, évêque et évangélisateur de l'ouest armoricain,
- Le bénitier monolithe en granit de la fin XVI^e, début XVII^e siècle,
- L'aigle lutrin de la fin du XVIII^e.

La chaire à prêcher, datant du XVII^e siècle, proviendrait de l'abbaye de Savigny-le-Vieux.

4 anges cariatides se penchent pour soutenir la cuve décorée de feuillage. L'abat-voix au-dessus duquel plane une colombe glorieuse, se termine en couronne fermée.

Le chemin de croix peint en 1958 par l'abbé André Lecoutery



Une magnifique voûte en berceau de la nef, représentant un ciel avec étoiles, lune et soleil sculptés en relief.

